

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 28 décembre 2020

à 19h00, Salle de la Poste (Convocation du 21/12/2020)

Présents : Sylvie **BONNIN**, Michel **DOUSSOT**, Guillaume **PICARD**, Maryse **DOLARD**,
Timothé **BAUDOT**, Thibaut **LACOSTE**, Marie-Laure **PIOTELAT**, Charles-Henri
SERVAN, Pascal **VANNIER**.

Excusés : Yves **LAMARD** (pouvoir à Sylvie BONNIN), Dominique **MARTIN** (pouvoir
à Sylvie BONNIN),

Absents : Yan **LAGOUGE**, Héloïse **MONCHAL**, Bernard **RAMEAUX**,

Secrétaire de séance : Marie-Laure **PIOTELAT**

1 APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DES 22 NOVEMBRE ET 8 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes rendus des séances des 22
novembre et 8 décembre 2020.

2 REDYNAMISATION DU BOURG

1. Achat fonds de commerce

Pour rappel suite au courrier de Monsieur Jaillet nous informant de son souhait
d'arrêter son activité en 2021, il avait été décidé au dernier conseil municipal de lui
faire une proposition de rachat des deux fonds de commerce pour le montant de
l'estimation.

Suite au contact pris auprès du notaire, ce dernier nous a conseillé de signer un
protocole d'accord reprenant les différentes conditions de cette vente et notamment
la poursuite de l'activité par Monsieur Jaillet jusqu'au 1^{er} décembre 2021.

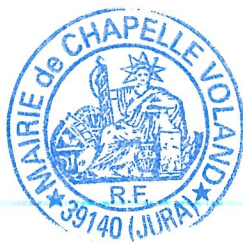
Le bail commercial épicerie prendra fin en 2021. Un nouveau bail sera établi après la
phase de travaux.

Ce protocole validé par Monsieur Jaillet a été présenté au conseil municipal pour
acceptation.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette acquisition.

Séance levée à 19h50

Le Maire,



le secrétaire de séance,